

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
Place du Portage, Phase III
Core OA1\noyau OA1
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Health Services Project Division (XF)/Division des
projets de services de santé (XF)
Place du Portage, Phase III, 12C1
11 Laurier St./11 rue, Laurier
Gatineau
Gatineau
K1A 0S5

Title - Sujet MPMCT Project - Projet TCGPM	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-11MP01/E	Date 2013-01-15
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-11MP01	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$XF-004-25322
File No. - N° de dossier 004xf.W8474-11MP01	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-02-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Randall, Michael	Buyer Id - Id de l'acheteur 004xf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0338 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8303
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE DES PROC - TUNNEY'S BLDG 101 COLONEL BY DR ATTN: MPMCT/A/DES PROC 2-3-5, COVENTRY OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire (TCGPM)

1. Objet

Le présent avis vise à informer l'industrie de l'état d'avancement du projet de TCGPM ainsi que de son approche en matière d'approvisionnement.

2. Aperçu des besoins de TCGPM

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a besoin de la mise en œuvre d'une capacité de gestion du personnel militaire (GPM) moderne, souple et intégrée, comprenant les ressources humaines (RH) et la paye pour les Forces canadiennes (FC). Cette exigence découle de la stratégie de défense Le Canada d'abord et consiste à élaborer un cadre réglementaire et politique moderne, à transformer les processus opérationnels de GPM et à mettre en œuvre un système de gestion de l'information intégré fondé sur le logiciel de planification des ressources de l'entreprise (PRE) commercial, Oracle PeopleSoft.

Le projet de TCGPM a été mis sur pied pour gérer la mise en œuvre du système. Il utilise une méthode de réalisation de projet cyclique qui permet la mise en œuvre d'un programme permanent d'examen de projets prévoyant une évaluation des progrès et du rendement (système de points permettant de décider si l'on poursuit ou non) à la fin de chaque phase.

La figure 1 ci-dessous illustre les cycles d'approbation du projet de TCGPM proposés et approuvés par le Conseil du Trésor (CT). Le projet en est actuellement au cycle 1. Le nombre et la portée des cycles au-delà du Cycle 1 pourraient faire l'objet de changements à la suite de l'élaboration de la stratégie et du plan de mise en œuvre de la GPM produits au cours du Cycle 1.

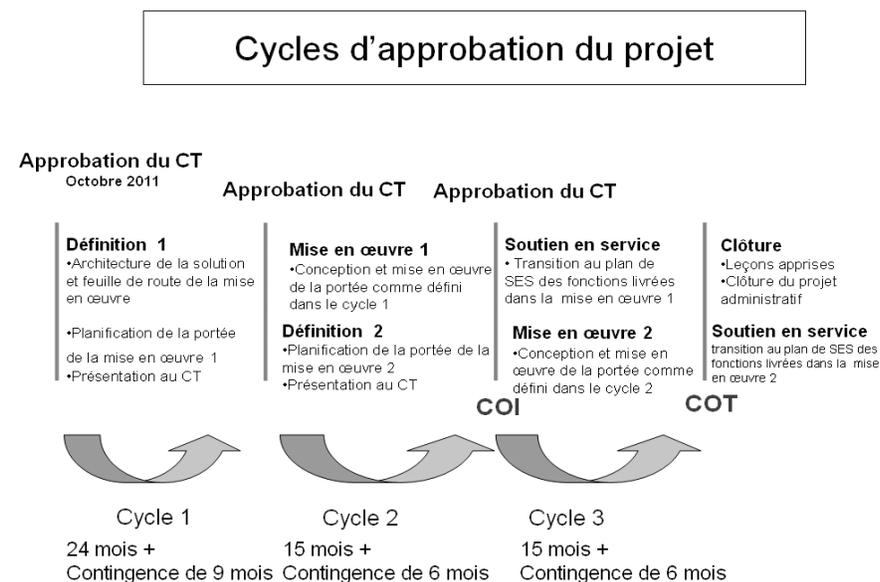


Figure 1 - Cycles d'approbation du projet de TCGPM

La portée du projet est définie comme la livraison d'une solution intégrée de GPM pour les RH et la paye, ce qui comprend :

-
- (a) la transformation des activités du MDN et des Forces canadiennes (FC) qui prennent en charge la prestation de services de ressources humaines et de la paye, y compris la transformation des politiques, la réingénierie des processus opérationnels et la formation s'harmonisant avec le projet de solution d'affaires en matière de RH du Canada, et le modèle d'administration de la paye du Canada;
 - (b) la configuration et la mise en œuvre d'Oracle Peoplesoft qui remplace les anciennes applications de RH et de paye des FC;
 - (c) la modernisation de l'infrastructure de TI de soutien (de concert avec Services partagés Canada (SPC));
 - (d) la migration de données des anciennes applications à la solution de GPM;
 - (e) l'élaboration et l'intégration d'interfaces entre la solution de GPM et les autres ministères fédéraux qui ont besoin de renseignements de RH et de paye des FC;
 - (f) la transition de la solution de GPM vers un état « en service ».

3. Le point sur la situation du projet de TCGPM

La stratégie de mise en œuvre de la GPM définit la portée des cycles au-delà du Cycle 1, comme suit :

- (a) Cycle 2 – créer une application principale de GPM en faisant passer à PeopleSoft 9.1 les applications de RH actuellement exploitées sur PeopleSoft 7.5 (plus précisément le Système de gestion des ressources humaines [SGRH] 7.5 et le Système de gestion de l'information sur le recrutement des Forces canadiennes [SGIRFC]), en transformant les activités le moins possible;
- (b) Cycle 3 – ce cycle comprend trois sous-cycles :
 - (i) mettre sur pied une importante composante de transformation des activités par la mise à niveau de l'application de GPM, en rétablissant les fonctions de PeopleSoft 9.1 tout en limitant le plus possible les éléments de personnalisation;
 - ii) mettre en œuvre le module Payroll North America de PeopleSoft 9.1 dans les principales composantes de l'application de GPM;
 - iii) transformer davantage les opérations en mettant en place des fonctions particulières de GPM à l'intérieur des fonctions principales de GPM, selon les priorités, et peut-être même faire passer à PeopleSoft 9.2 l'application de GPM.

Une équipe de projet intégré (EPI) a été établie dans le cadre du concept de réalisation du projet de TCGPM. Une EPI est une équipe intégrée et cohérente formée de professionnels de l'industrie et du gouvernement du Canada qui offre des avantages opérationnels grâce à la transformation des activités et des solutions de GI-TI. L'EPI de la TCGPM réunit des membres du MDN et des FC ainsi que des entreprises en une seule et même équipe dirigée par le gestionnaire de projet de TCGPM.

Pour appuyer l'EPI de TCGPM, il faudra obtenir les services professionnels suivants :

- (a) un intégrateur de solutions qui fournira les services professionnels nécessaires à la mise en œuvre de la

solution de GPM au cours du Cycle 3, y compris, mais sans s'y limiter, le développement et l'intégration d'une application de planification des ressources de l'entreprise (PRE), la transformation des processus opérationnels, l'intégration de l'information et la migration des données;

(b) le soutien à la gestion des changements opérationnels pour les activités de tous les cycles comme la gestion du changement organisationnel, la gestion des communications et la gestion des résultats de projet. La gestion des changements opérationnels comprend les processus et les techniques utilisées pour gérer l'aspect humain du changement organisationnel afin d'atteindre les objectifs organisationnels escomptés et de s'assurer que la solution répond aux attentes des intervenants;

(c) le personnel de gestion du projet afin d'augmenter le personnel ministériel au sein du Bureau de gestion de projet (BGP) et des processus de contrôle connexes pour tous les cycles;

(d) des ressources opérationnelles et techniques à l'appui des activités des cycles 1 et 2 et en réponse à d'autres exigences du projet, telles qu'elles sont définies par l'équipe du Projet de TCGPM.

Afin d'aborder chaque exigence, le Canada envisage de publier des demandes de propositions (DP) distinctes. En ce moment, le Canada compte faire parvenir des demandes de propositions distinctes aux titulaires préqualifiés d'offres à commandes ou d'arrangements en matière d'approvisionnement du gouvernement du Canada afin de répondre à toutes les exigences susmentionnées, sauf dans le cas de l'intégrateur de solutions. L'offre à commandes ou l'arrangement en matière d'approvisionnement précis du gouvernement du Canada en vertu duquel ces demandes de propositions seront publiées n'a pas encore été déterminé. Pour ce qui est de l'intégrateur de solutions, le Canada compte publier une demande de propositions concurrentielle distincte par le biais de MERX. Le Canada compte consulter pleinement l'industrie, y compris diffuser une lettre d'intérêt et l'ébauche d'une DP, pour ce besoin.

Canada continue d'évaluer ses besoins à l'égard des clauses de conflit d'intérêts entre les besoins individuels de services professionnels. Le Canada envisage actuellement la possibilité d'attribuer trois contrats distincts (bureau de gestion de projet, gestion du changement opérationnel et intégrateur de solutions) sur une base mutuellement exclusive.

Le Canada compte exercer ses droits dans le cadre de contrats actuels du gouvernement du Canada qui n'ont aucun lien avec le contrat dont il est question en vue de répondre à ses besoins en matière de licences de logiciels de TCGPM.

4. Prochaines étapes

On rappelle à l'industrie que les exigences en matière de TCGPM ainsi que l'approche connexe en matière d'approvisionnement sont toujours en cours d'élaboration et sont donc sujettes à changement à la seule discrétion du Canada. Le Canada se réserve le droit exclusif de modifier sa méthode d'approvisionnement pour toute exigence de TCGPM connexe. Dans cette optique, les dates cibles suivantes pour la publication de la demande de propositions du projet de TCGPM ont été fournies à titre d'information uniquement :

Besoin	Date cible de diffusion des demandes de propositions
Intégrateur de solutions	Hiver 2014
Gestion des changements opérationnels	Printemps 2013
Bureau de gestion de projet	Printemps 2013

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8474-11MP01/E

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

004xfW8474-11MP01

Buyer ID - Id de l'acheteur

004xf

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8474-11MP01

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Ressources opérationnelles et techniques

Diverses, de l'automne 2012 à
l'automne 2013

5. Demandes de renseignements relativement au besoin de TCGPM

Au nom du MDN, l'employé de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) indiqué ci-dessous a été désigné comme étant le chef de l'approvisionnement de l'« autorité contractante » pour le besoin visant la TCGPM. Afin d'assurer l'intégrité du processus d'approvisionnement, toutes les demandes de renseignements et autres communications ayant trait à l'approvisionnement en matière de TCGPM doivent être acheminées uniquement à l'autorité contractante.

Autorité contractante :

Michael Randall

Division des projets de services de santé (XF)

Division des initiatives spéciales d'acquisition

12C1, Place du Portage, Phase III, Gatineau (Québec) K1A 0S5

N° de téléphone : 819-956-0338

Courriel : michael.randall@tpsgc.gc.ca

Étant donné que le présent document ne constitue pas une demande de soumissions, le gouvernement du Canada ne répondra pas nécessairement aux demandes de renseignements par écrit ou ne distribuera pas nécessairement les réponses à tous les fournisseurs éventuels. Toutefois, les répondants qui ont des questions relatives au présent avis peuvent s'adresser à l'autorité contractante précisée ci-haut.

Pour obtenir des copies des documents qui ont déjà été diffusés sur MERX à l'égard du projet de TCGPM (p. ex., le document W8474-11MP01/A, publié le 8 septembre 2010, le document W8474-11MP01/B, publié le 15 mars 2012, la lettre d'intérêt W8474-11MP01/C, publiée le 18 juin 2012 et la lettre d'intérêt W8474-11MP01/D, publiée le 29 octobre 2012), communiquez directement avec l'autorité contractante.